

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout

Conférences sur Henry Dunant et la Croix-Rouge. — *Le Comité national suisse « Henry Dunant » poursuit activement son action en vue de recueillir des fonds destinés à ériger deux monuments à la mémoire du promoteur de la Croix-Rouge, l'un à Genève, l'autre à Heiden, localité appenzelloise où Dunant a fini ses jours.*

Dans le cadre des manifestations organisées aux fins d'intéresser l'opinion publique à la réalisation de ce projet, trois conférences ont eu lieu, le 24 février et les 3 et 10 mars, à l'Université de Genève, sous les auspices du Comité national Henry Dunant.

La première de ces conférences a été donnée par le professeur P. Geisendorf, de l'Université de Genève, qui évoqua la vie d'Henry Dunant et rappela les circonstances qui préludèrent à la fondation de la Croix-Rouge.

Ce fut ensuite au tour de M. L. Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, de définir les principes de notre institution, souligner les éléments essentiels des quatre Conventions de Genève et tracer un panorama des activités du CICR.

Enfin, M. B. de Rougé, vice-président d'honneur de la Ligue, fit un exposé sur les tâches incombant aux Sociétés nationales ainsi que sur le rôle et l'œuvre de la Ligue.

* * *

Les activités de l'Agence centrale. — *En 1958, l'Agence centrale des Prisonniers de guerre a reçu 104.129 plis et en a expédié*

93.301. Elle a traité 113.928 cas et a entrepris 35.482 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des ministères, des bureaux d'état civil, des mairies, etc.

Exception faite du nombre d'enquêtes, ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'année 1957. Cette diminution est due, en grande partie, au ralentissement d'activité du Service hongrois. En revanche, dans la plupart des autres services de l'Agence, le volume de travail est demeuré sensiblement égal à celui de l'année précédente. Les services allemand, français, yougoslave et d'Assistance aux apatrides ont même enregistré un afflux considérable de courrier.

La complexité toujours croissante des cas à traiter est un trait commun aux différents secteurs de l'Agence. Cette remarque s'applique particulièrement aux demandes se rapportant à la seconde guerre mondiale. En effet, les Bureaux officiels et les particuliers qui font encore appel à l'Agence, plus de treize ans après la fin des hostilités, recourent à son aide pour donner une solution à des cas qui présentent de grandes difficultés, en raison même du temps écoulé. Ces demandes requièrent généralement un examen très approfondi et nécessitent de minutieuses recherches dans les fichiers et les archives de l'Agence ainsi que de multiples enquêtes auprès des diverses instances compétentes. Mais il est encourageant de relever une constante progression dans le nombre de résultats positifs obtenus à la suite de ces enquêtes, et cela grâce à la coopération toujours plus efficace des Sociétés nationales et des Autorités de divers pays.

Les tâches principales de l'Agence demeurent les recherches à effectuer au sujet du sort de militaires disparus au cours de la seconde guerre mondiale et durant les conflits ultérieurs, les démarches aux fins d'obtenir des actes de décès et connaître le lieu de sépulture des combattants et des prisonniers de guerre décédés, l'établissement d'attestations de captivité, etc. D'autre part, ainsi que nous l'avons signalé à plusieurs reprises, l'Agence consacre également tous ses efforts à la recherche d'innombrables civils déplacés soit pendant les hostilités, soit à la suite des événements qui se sont déroulés au lendemain de la guerre 1940-45, ainsi que des personnes disparues au cours du conflit de Corée.

* * *

Les hôtes du CICR. — Parmi les diplomates qui ont rendu visite au CICR au cours de ces deux derniers mois, signalons la venue, le 20 février, de M. Seraphin M. Sousline, deuxième secrétaire à l'Ambassade d'URSS à Berne, et le 9 mars, de M. Dimov, attaché à la Représentation permanente de la Bulgarie à Genève. Le 10 mars, le Consul général A.S. Mehta, nouveau délégué permanent de l'Inde à Genève, a tenu à prendre contact avec le Président du Comité international.

En outre, le CICR a accueilli M^{lle} Callou, secrétaire générale du Comité international catholique des infirmières et assistantes médico-sociales, ainsi que diverses personnalités et membres des Sociétés nationales, de passage à Genève, à savoir M^{lle} Sarah Forssner, directrice de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suède, M. Mimoun Boukhrissi, secrétaire de la Section du Croissant-Rouge de Rabat, directeur de l'Ecole centrale d'infirmières dans cette ville, M^{me} Topsy Molstad, présidente de la Section des secours aux enfants de la Croix-Rouge norvégienne. Il convient également de signaler qu'un groupe de journalistes suisses qui s'intéressent particulièrement aux activités de notre institution ont été, le 10 février, les hôtes du CICR.

D'autre part, comme on le sait, plusieurs personnalités ont rendu visite durant ces dernières semaines aux dirigeants du CICR pour s'entretenir avec eux de la question des résidents coréens au Japon dont nous parlons plus loin.

* * *

Le Président du CICR donne une conférence à Milan. — Dans le cadre des manifestations qui sont organisées en Italie pour commémorer le centenaire de l'idée de la Croix-Rouge et du geste accompli par Henry Dunant à la bataille de Solferino, et sous les auspices de l'Association italo-suisse de Milan et du Comité provincial de la Croix-Rouge italienne, M. Léopold Boissier, président du CICR, a fait une conférence le 19 mars à Milan, en présence du général Guido Ferri, président de la Croix-Rouge italienne, des hautes Autorités de la ville et d'un public nombreux et choisi.

Après avoir évoqué l'action entreprise par Henry Dunant et les origines de la Croix-Rouge, M. Boissier rappela l'activité du Comité international, de sa création jusqu'à nos jours, s'attachant à définir les principes qui la guident et soulignant la constante extension du champ de ses activités.

Au cours de son exposé, le Président du CICR rendit hommage à celui qui fut en quelque sorte le précurseur de Dunant, le Dr Ferdinando Palasciano, chirurgien de l'armée napolitaine. Ainsi qu'on le sait, ce dernier, lors du siège de Messine, en 1848, contrevenant aux ordres reçus, étendit son assistance aux adversaires blessés, et agit ainsi, avant la lettre, selon les concepts de charité sans discrimination qui forment la base même de l'éthique de la Croix-Rouge.

* * *

Les activités du Service international de Recherches. — *Durant l'année 1958, le Service international de Recherches (SIR), dont le CICR assume la direction, a reçu 154.581 demandes et a délivré 383.023 certificats et rapports. L'année précédente, les totaux de la correspondance reçue et expédiée s'étaient élevés respectivement à 203.801 et 358.842.*

Si le volume du courrier adressé au SIR a subi une diminution en 1958, il y a lieu, en revanche, de constater un accroissement du nombre des rapports et certificats délivrés par ce Service.

En outre, le SIR a poursuivi très activement l'établissement de fiches individuelles destinées à son fichier central. Le nombre de fiches établies a augmenté de 47% par rapport à l'année précédente (343.869 fiches en 1957, 644.817 en 1958).

Le SIR continue à vouer tous ses soins à l'examen des nouveaux documents qui lui parviennent. Au cours de l'année écoulée, il a été en mesure d'acquérir un nombre important de documents mis obligeamment à sa disposition par diverses organisations ainsi que par les Autorités de différents pays.

* * *

Visite de camps d'internement pour Algériens en France. — *Ainsi que l'on s'en souviendra, deux délégués du CICR, MM. W. Michel*

et J. P. Maunoir avaient visité au mois de décembre le centre d'internement administratif pour Algériens de Vadenay, en Seine-et-Marne ¹.

Pour faire suite à cette visite, MM. W. Michel et P. Gaillard se sont rendus les 11 et 12 mars aux camps de Neuville-sur-Ain et Saint-Maurice-l'Ardoise où se trouvent internés des Algériens « assignés à résidence » par les Autorités françaises. Les rapports d'usage ont été établis à la suite de ces visites et les constatations des deux délégués du CICR ont fait l'objet d'entretiens à Paris avec les Autorités françaises compétentes.

* * *

Un bulletin international pour l'étude du problème des réfugiés. — Il convient de signaler la parution du Bulletin international « Intégration » qui publie les derniers travaux des deux associations, européenne et mondiale, pour l'étude du problème des réfugiés (AER/AWR).

Cette brochure contient notamment le compte rendu de la 8^{me} assemblée générale de ces deux associations qui s'est tenue à Baden, près de Vienne, au mois de septembre, sous la présidence de S. Exc. M. F. K. Gökay, ambassadeur de Turquie à Berne.

Ajoutons que le Bulletin « Intégration » est édité par la Fondation Prince François-Joseph de Liechtenstein (Nansen Institut-Vaduz) présidée par la Princesse de Liechtenstein et dont les membres sont : S. Exc. l'Ambassadeur Gökay, le prof. K.V. Müller, de Nuremberg, le Ministre d'Etat S. Exc. M. Stain, de Munich, le prof. Waris, d'Helsinki, le Dr Aloïs Vogt, de Vaduz, ainsi que M. H. Coursier, membre du Service juridique du CICR.

Cette Fondation a tenu sa séance constitutive le 24 janvier dernier à Vaduz, sous la présidence du Prince et de la Princesse de Liechtenstein.

* * *

L'assistance juridique aux réfugiés. — Le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les

¹ Voir *Revue internationale*, février 1959.

Réfugiés a tenu, à Genève, sa première session du 26 au 30 janvier.

Le CICR y était représenté par deux observateurs, MM. H.G. Beckh, de la Division exécutive, et H. Coursier, du Service juridique.

Parmi les questions inscrites au programme, il convient de signaler tout spécialement l'assistance juridique qui a fait, pour la première fois, l'objet d'une inscription au budget du Haut-Commissariat. Conformément aux résolutions de la Conférence internationale de la Croix-Rouge (Stockholm, Résolution XXI; Toronto, Résolution XIV, et la Nouvelle-Delhi, Résolution XVI), le CICR et la Ligue suivent cette question avec une particulière attention.

Un centre international de coordination de l'assistance juridique a été institué, comme on le sait, à Genève, avec le concours de ces deux institutions et de plusieurs autres organisations non-gouvernementales, intéressées aux problèmes de migration. M. Coursier assume actuellement les fonctions de président-directeur de ce centre, en faveur duquel une subvention de 3.000 dollars, pour l'exercice 1959, a été inscrite au budget du Haut-Commissariat, sur approbation du Comité du Programme.

* * *

Regroupement de familles. — *Lors de sa mission à Bucarest en décembre dernier, M. H.G. Beckh, délégué du Comité international, a été tenu au courant par la Croix-Rouge et par les Autorités roumaines de toutes les dispositions utiles qu'elles entendaient prendre en vue d'activer l'examen de nombreux cas de regroupement de familles que le CICR avait soumis à cette Société nationale.*

A la suite de cette mission et au cours de ces trois derniers mois, la Croix-Rouge roumaine a avisé le CICR que 188 visas de sortie avaient été accordés aux intéressés par les Autorités roumaines. Comme on le sait, il s'agit de personnes, pour la plupart d'origine allemande, désireuses de rejoindre leurs proches parents établis à l'étranger.

Ajoutons d'autre part, qu'au cours de sa mission accomplie en décembre dans les Balkans, M. Beckh s'est également rendu à

Sofia où il a été très aimablement reçu par S. Exc. le D^r P. Kolarov, ministre de la Santé et président de la Croix-Rouge bulgare.

* * *

Diffusion des Conventions de Genève. — *Soucieux de faire toujours mieux connaître les principales dispositions des Conventions de Genève, le CICR a mis à disposition, pour distribution aux forces de l'A.L.N., en Algérie, 1.000 exemplaires en langue arabe et 1.000 exemplaires en français du Résumé succinct des Conventions de 1949, ainsi que 200 exemplaires de la brochure illustrée consacrée à ces Conventions.*

* * *

Envoi de secours à l'Indonésie. — *Dans notre numéro de décembre, nous avons signalé que le CICR avait mis à la disposition de la Croix-Rouge indonésienne un montant de 3.000 dollars, à titre de participation à l'action de secours en faveur de la population indonésienne victime des troubles intérieurs. Suivant le désir exprimé par cette Société nationale, ladite somme a été consacrée à l'achat de 10.000 mètres de calicot à Singapour, ainsi que de 125 caisses de lait condensé sucré au Danemark. Ces secours ont été acheminés à destination de Djakarta dans les derniers jours de février et au début de mars.*

* * *

Le CICR à une session de l'OMS. — *La 23^{me} session du Comité exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui s'est tenue à Genève du 20 janvier au 7 février, a été suivie par le D^r M. Junod, vice-président du CICR, et M^{lle} A. Pfirter, chef du Service du Personnel sanitaire et du Service des invalides de guerre.*

* * *

Participation du CICR à une conférence de l'UNICEF. — *Le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) s'est réuni du 2 au 12 mars à Genève.*

COMITÉ INTERNATIONAL

Le CICR, qui a coopéré à plusieurs reprises avec l'UNICEF, notamment au cours des actions de secours entreprises à Berlin, au Vietnam et en Hongrie, et entretient avec cet organisme d'excellentes relations de travail, a tenu à marquer tout spécialement son intérêt pour les travaux du Conseil d'administration.

C'est ainsi que M. Chenevière, membre du Comité international, a assisté le 2 mars à la séance inaugurale.

Le 11 mars, le CICR a eu le plaisir de recevoir M. J. Ryan, président de ce Conseil, M^{me} Z. Harman, présidente du Comité du Programme, M. M. Pate, directeur exécutif, M. C. Egger, directeur régional pour l'Europe et l'Afrique, ainsi que M. W. Meyer, également de l'UNICEF.

Signalons enfin que lors de la séance plénière de clôture du Conseil, le Président de notre institution, M. L. Boissier, a pris la parole pour rendre hommage à l'œuvre accomplie par l'UNICEF.

* * *

Action du CICR au Proche-Orient. — *M. David de Traz, délégué général du CICR pour le Proche-Orient, s'est rendu au cours du mois de février en Syrie, en Israël et au Caire, aux fins d'y procéder à diverses interventions auprès des Autorités, en faveur de personnes internées et d'apatrides.*

D'autre part, deux membres de la délégation du CICR au Caire, M. Michel Martin et M^{me} Jaquet, ont regagné Genève après une longue activité au sein de cette délégation.